

## N° 23- Semaine du 1er au 7 mars 2021

### 1. Jeudi 11 mars : DERNIER JOUR pour formuler les vœux sur Parcoursup



Le jeudi **11 mars** est le dernier jour pour **formuler vos vœux** sur Parcoursup. Vous aurez ensuite jusqu'au 8 avril pour finir de constituer votre dossier et pour **confirmer vos vœux**.

Attention : **entre le 11 mars et 8 avril**, vous pourrez retirer des vœux mais **vous ne pourrez plus en ajouter**.

### 2. Devenir marin : les formations proposées par la Marine Nationale

Nous évoquons avec vous les formations proposées par l'Armée de Terre dans la dernière actu. Aujourd'hui, nous vous proposons de vous intéresser aux formations de la **Marine Nationale**.

La formation du marin est au cœur de la gestion des ressources humaines de la marine.

Du Lycée naval à l'École navale, en passant par les écoles de spécialité, la marine propose plusieurs formations continues et permet à chacun de ses élèves d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier : officiers, officiers mariniers, matelots, mouses...

<https://www.etremarin.fr/metiers-et-formations/formations>



### 3. DIX, école supérieure du numérique (privée) à Rambouillet

DIX, **école supérieure du numérique**, est une école nouvelle génération, tournée résolument vers l'innovation pédagogique opérationnelle.

DIX forme des étudiants post-bac (de Bac+1 à Bac+3) autour des métiers du numérique avec 3 options à partir de la seconde année :

- Webdesigner & UX designer (Création)
- Développeur & UX designer (Technique)
- Manager de projets numériques & UX Designer (Management et stratégie).



Plus d'infos sur : <https://digital-innovation-experience.fr/>

### 4. Licence / Bachelor : quelles différences entre ces deux diplômes Bac+3 ?

Les **points communs** entre les deux diplômes : la licence / le bachelor

- Diplôme de niveau **Bac+3**
- Formation sur **six semestres**
- Périodes de **stage** (moins importante en licence)
- Alternance possible
- **Poursuite** d'études vers le Bac+5 (à l'université, en école de commerce, en écoles spécialisées...)
- Les bachelors en un an après un BTS ou un DUT visent, comme les licences pros, des "spécialisations métiers".



Les **différences** entre les deux diplômes : la licence / le bachelor

- Les **licences** sont dispensées dans des **universités**
- Les **bachelors** sont dispensés dans des **écoles privées ou consulaires** (dépendent des chambres de commerce et d'industrie – CCI)
- **Frais** d'inscription plus élevés en bachelor qu'en licence
- **Encadrement** plus « personnalisé » en bachelor qu'en licence
- La **licence** est un **diplôme national** (reconnu par l'Etat). Ce n'est pas forcément le cas des bachelors (bien se renseigner sur la réputation de l'école).
- Les **spécialités** des Licences et des Bachelors sont **différentes**. En Licence : les spécialités sont plus nombreuses qu'en bachelor. Elles couvrent notamment les sciences humaines et sociales ; la santé ; le droit, l'économie et la gestion ; les arts, lettres, et langues étrangères ; les sciences et technologies. En Bachelor : commerce, marketing, management, publicité...
- Les bachelors se distinguent des licences par l'importance qui est donnée à la pratique via des ateliers et des travaux dirigés, à l'internationalisation et à la professionnalisation via des **stages**. Les licences sont plus théoriques et se « professionnalisent » en 3e année.
- Les licences visent davantage à vous amener vers des études longues, là où les bachelors privilégient la formation d'étudiant opérationnels pour le monde du travail (tout en n'excluant pas la poursuite d'études !)

## 5. Master / Mastère : quelles différences entre ces deux appellations Bac+5, en université et en école ?

Le **master**, grade **universitaire**, est un **diplôme** validé par l'État. L'État français a protégé l'usage du mot "master" : il est donc **réservé au DNM** (diplôme national de master) et **ne peut être utilisé** pour une autre formation. Il **ne peut être délivré que par les universités**.

Le master est donc un **diplôme**, sanctionnant cinq années d'études supérieures, après la licence (bac+3) et avant le doctorat (bac+8).

Le **mastère** n'est **pas** un **diplôme**. Il s'agit d'un label délivré par les **Grandes Écoles**. Il permet de se spécialiser souvent après un bac + 5.

Certains établissements privés utilisent le terme "mastère" pour désigner leurs **formations en 1 ou 2 ans ouvertes à des titulaires d'un bac + 3 ou + 4**. Or, l'appellation "master/mastère" ne peut être utilisée pour désigner des formations d'écoles privées puisqu'elle est réservée, en France, au diplôme national de master des établissements publics.



## 6. Licence de Sciences pour un monde durable, Université PSL, Paris

Une nouvelle licence a été lancée par l'Université PSL : <https://psl.eu/formation/sciences-monde-durable>.

Si vous êtes **passionné par les sciences**, cette licence très ouverte à l'international (part croissante des enseignements en anglais sur les 3 ans, stage à l'étranger en L3), pourrait vous intéresser.

« Sciences pour un monde durable » est un cursus interdisciplinaire consacré aux **défis du développement durable**. Conçue au plus près de la recherche menée dans les laboratoires de PSL, la formation repose sur un socle pluridisciplinaire solide dans les domaines nécessaires à la compréhension et la maîtrise des enjeux d'un « monde durable » : **Sciences de la nature et de l'environnement** (physique, chimie, biologie etc.), **Sciences humaines et sociales** (science politique, philosophie sociale et



environnementale, sociologie, anthropologie, justice et éthique environnementales etc.), **Sciences économiques, Sciences des données** (statistiques, programmation, etc.), **Mathématiques**.

## **7. Rédiger votre lettre de motivation sur Parcoursup**

L'Etudiant vous propose de vous accompagner dans :

- La rédaction de votre projet motivé sur Parcoursup ; [https://www.letudiant.fr/jobsstages/lettres-de-motivation\\_1/lettre-de-motivation-pour-parcoursup.html](https://www.letudiant.fr/jobsstages/lettres-de-motivation_1/lettre-de-motivation-pour-parcoursup.html) (si vous n'avez pas reçu ou demandé d'aide de notre part ....)



- vos démarches dans la recherche de jobs d'été d'étudiants (si c'est le cas, ou pour l'année prochaine peut-être) la rédaction de votre CV, lettre de motivation ou l'entretien d'embauche:  
[https://www.letudiant.fr/jobsstages/lettres-de-motivation\\_1.html?utm\\_source=popin&utm\\_medium=lettre-motivation&utm\\_campaign=DIG-AUTOMATION](https://www.letudiant.fr/jobsstages/lettres-de-motivation_1.html?utm_source=popin&utm_medium=lettre-motivation&utm_campaign=DIG-AUTOMATION)

*Bonne lecture à tous !*